

Chère adhérente, Cher adhérent,

L'année 2019 pour notre association débutera par notre Assemblée Générale le 02 février 2019

Elle sera organisée en 2 temps, au lycée agricole de la Ville Davy à Quessoy.

- **Le matin : Assemblée Générale Statutaire**
- **L'après-midi** : consacré à des exposés techniques et échanges avec les adhérents. Afin de pouvoir mieux vous répondre, n'hésitez pas à nous faire remonter vos interrogations en amont de l'assemblée générale, par courriel ou courrier.

Les différentes distributions, produits vétérinaires, matériel apicole et cartes d'adhésions auront lieu **le samedi 02 Mars 2019 de 9h à 12h.**

Les documents ci-dessous faciliteront vos démarches et sont à conserver

- 1) Notre calendrier de l'année 2019
- 2) L'invitation à l'assemblée générale
- 3) La posologie des produits anti-varroa proposés pour 2019
- 4) Tableau des cotisations en fonction du nombre de ruches

Les documents ci-dessous sont à renvoyer par courrier au GDSA 22 BP 31 22360 Langueux

4) Le document d'adhésion 2019 comprenant la cotisation (inchangée en 2019), la commande de produits vétérinaires, l'abonnement aux revues apicoles, le repas de l'AG et l'inscription au rucher école.

5) Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) : cette année, la loi du 27/04/2016 n°2016/679 nous impose depuis le 25/05/2018 de vous faire signer le document sur l'autorisation de l'utilisation de vos données personnelles. **A RENVoyer OBLIGATOIREMENT AVEC L'ADHESION**

6) Le programme du rucher école si vous souhaitez bénéficier d'une formation apicole

7) La commande Route d'Or : **A RENVoyer DIRECTEMENT A ROUTE D'OR**

Merci vivement de respecter la date limite pour le retour de vos dossiers le 15 janvier 2019

Nous avons impérativement besoin de votre numéro d'apiculteur (NAPI), merci de le renseigner.